

# PROCÉDURES D'ADMISSION À L'UHA

2023-2024

## CANDIDATS TITULAIRES DE DIPLÔMES ÉTRANGERS

**1<sup>er</sup> cas : candidats ressortissants d'un pays de l'Union Européenne (hors France) + Suisse + Andorre + Monaco**

### ① Candidature en Licence 1<sup>e</sup> année :

Cette procédure concerne :

- Les candidats titulaires ou futurs titulaires d'un bac européen.
- Les candidats ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen, de la confédération Suisse et des principautés d'Andorre et Monaco.

Vous devez **obligatoirement** passer par la plateforme d'admission **Parcoursup** :

<https://www.parcoursup.fr/>

La saisie de vos vœux est possible **du 18 janvier au 8 mars 2023**.

### ② Candidature en Licence 2<sup>e</sup> année, 3<sup>e</sup> année, LP, Master 2<sup>e</sup> année :

Un dossier de demande de Validation des acquis (VAPP) sera à demander auprès de la scolarité pédagogique du diplôme envisagé.

***Une commission pédagogique examinera les dossiers et transmettra son avis au Vice-Président Formation qui arrêtera sa décision. Les candidats seront informés de cette décision par la scolarité du diplôme concerné.***

Le Service d'Information et d'Orientation est à votre disposition pour une aide personnalisée quant à votre projet de validation.

S.I.O.

Tél. +33 (0)3 89 33 64 40 - [sio@uha.fr](mailto:sio@uha.fr)

### ③ Candidature en Master 1<sup>e</sup> année :

Dépôt des candidatures sur une nouvelle plateforme nationale : [www.monmaster.gouv.fr](http://www.monmaster.gouv.fr) **du 22 mars au 18 avril 2023**.

**2<sup>e</sup> cas : candidats non ressortissants de l'Union Européenne et résidants dans un pays où les Centres pour les Etudes en France (portail « Etudes en France ») sont opérationnels, à savoir :**

Afrique du Sud	Égypte	Mauritanie
Azerbaïdjan	Equateur	Mexique
Algérie	États-Unis	Népal
Arabie Saoudite	Gabon	Niger
Argentine	Géorgie	Nigeria
Bahreïn	Ghana	Pérou
Bénin	Guinée	Qatar
Bolivie	Haïti	République démocratique du Congo
Brésil	Inde	République dominicaine
Burkina Faso	Indonésie	Royaume-Uni
Burundi	Iran	Russie
Cambodge	Israël	Sénégal
Cameroun	Japon	Singapour
Canada	Jordanie	Taïwan
Chili	Kenya	Tchad
Chine	Koweït	Thaïlande
Colombie	Laos	Togo
Comores	Liban	Tunisie
Congo	Madagascar	Turquie
Corée du Sud	Malaisie	Ukraine
Côte d'Ivoire	Mali	Vietnam
Djibouti	Maroc	
Émirats arabes unis	Maurice	

**Il est obligatoire de saisir le dossier de candidature électronique sur :**

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Cette procédure est incontournable pour tous les niveaux de formation (de la première année de Licence jusqu'au cursus Master).

Toute demande qui ne sera pas enregistrée par CampusFrance sera immédiatement retournée au candidat sans examen préalable.

## **3e cas : candidats originaires de pays hors Union Européenne où les CEF ne sont pas opérationnels :**

**Dans ce cas, il faut distinguer les niveaux d'études demandés.**

### **① Pour une admission en Licence 1<sup>e</sup> année :**

Obligation de déposer une **demande d'admission préalable (DAP) avant le 15 décembre 2022.**

→ Dossier à retirer à l'Université de 1<sup>er</sup> choix (ou la plus proche du domicile) ou à télécharger sur le site suivant : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20200/commencer-ses-etudes-superieures-en-france.html>



Joindre obligatoirement un justificatif de niveau de Français :

- TCF pour la DAP
- DELF
- DALF

### **② Pour une admission en Licence 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, Master 2<sup>e</sup> année et I.U.T. :**

Un dossier de demande de Validation des acquis (VAPP) sera à demander auprès de la scolarité pédagogique du diplôme envisagé.

***Une commission pédagogique examinera les dossiers et transmettra son avis au Vice-Président Formation qui arrêtera sa décision. Les candidats seront informés de cette décision par la scolarité du diplôme concerné.***

Le Service d'Information et d'Orientation est également à votre disposition pour une aide personnalisée quant à votre projet de validation.

S.I.O.

Tél. +33 (0)3 89 33 64 40 - [sio@uha.fr](mailto:sio@uha.fr)

### **③ Pour une admission en Master 1<sup>e</sup> année :**

Le dépôt des candidatures se fait sur la nouvelle plateforme nationale : [www.monmaster.gouv.fr](http://www.monmaster.gouv.fr) **du 22 mars au 18 avril 2023.**